

SOCIOTEXTE

Revue de sociologie de l'Afrique littéraire

ISSN 2518-816X

NUMÉRO SPECIAL 18

Août 2025

ARTS VIVANTS ET SOCIÉTÉ EN AFRIQUE

VOLUME I



(Etudes réunies et coordonnées par)

Zibé Nestor YOKORÉ

Amadou COULIBALY

Hermann Guy Roméo ABE

LABORATOIRE DES ARTS VIVANTS, DES ARTS VISUELS, D'ARCHITECTURE, DE DESIGN,
D'ÉCRAN, DES ARTS NUMÉRIQUES

CENTRE DE RECHERCHE SUR LES ARTS ET LA CULTURE (CRAC)

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DES ARTS ET DE L'ACTION CULTURELLE (INSAAC)

ORGANISATION

Directeur de publication : Madame **Virginie Konandri, Professeur titulaire**, Littérature comparée, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire).

Directeur de la rédaction : Monsieur **David K. N'GORAN, Professeur Titulaire**, littérature comparée, diplômé de Science politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire).

Secrétariat de la rédaction : Monsieur **Koné Klohinwele, Professeur Titulaire**, Études africaines et anglophones, Université Félix Houphouët-Boigny, (Abidjan, Côte d'Ivoire).

COMITE SCIENTIFIQUE

- Prof. ADOM Marie-Clémence (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. AKINDES Francis (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)
- Prof. BERNARD Mouralis (Université de Cergy-Pontoise, France)
- Prof. BERNARD de Meyer (Université du Kwazulu natal, Afrique du sud)
- Prof. COULIBALY Adama (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. *DIANDUE Bi-Kacou (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI) †*
- Dr. AKASSE Clement (Howard University, Washington DC, USA)
- Prof. KONANDRI A. Virginie (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. KOUAKOU Jean-Marie (Université, Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. MAGUEYE Kasse (Université Cheik Anta Diop, Dakar, Sénégal)
- Prof. MEKE Meite (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. Sissao Alain, (Université de Ouagadougou, Burkina Faso)
- Prof. SORO Musa David (Université Alassane Ouattara, Bouake, RCI)
- Prof. ISAAC Bazié, (Université du Québec à Montréal, Canada)
- Prof. Yéo Lacina (Université Félix Houphouët-Boigny, RCI)
- Prof. WESTHAL Bertrand (Université de Limoges, France)

MEMBRE DE LA RÉDACTION

1. Prof. COULIBALY Daouda (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Anglais)
2. Prof. FIEDO Ludovic (Université de Bouaké, Philosophie)
3. Prof. Lezou Aimée Danielle (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres Modernes)
4. Prof. N'GORAN K. David (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres modernes)
5. Prof. Soko Constant (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Sociologie)
6. Prof. SYLLA Abdoulaye (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres Modernes)
7. Prof. YEO Lacina (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Allemand)

8. Dr. Angoran Anasthasie (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, portugais)
9. Dr Konaté Siendou (Université Félix Houphouët-Boigny, Ontario, Anglais)
10. Dr Koné Klohinwele (Université Félix Houphouët-Boigny, Anglais)
11. Dr Kouakou Séraphin (Université Félix Houphouët-Boigny, Lettres modernes)
12. Dr Imorou Abdoulaye (Université du Kwazulu Natal, études françaises)
13. Dr Soumahoro Sindou (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Anglais)
14. M. Gbazalé Raymond (Université Félix Houphouët-Boigny, Lettres modernes)

ARGUMENTAIRE

Les Arts vivants sont, par excellence, les arts de l'éphémère. Ainsi « la comédie musicale, l'opéra, le théâtre, la danse, le mime, un music-hall, les variétés, les marionnettes, le cirque... Tous ces arts traditionnels ont en commun d'être le fruit d'une collaboration d'artistes divers et de disparaître, tel un rêve, avec la dispersion des spectateurs » (MARQUET, 1989, p.2). Les arts vivants occupent une place centrale dans la société et jouent un rôle important dans la création de sens, la communication, la cohésion sociale et l'expression de la diversité culturelle. Ils aident à analyser le fonctionnement de la société, en montrant ce qu'elle a de meilleur comme ce qu'elle a de pire. Ils sont également utiles au dévoilement des émotions et des sentiments profonds (l'amour, l'ennui...), illustrant ainsi notre capacité de créativité, à force de construire d'inscrire l'identité de chacun dans un réseau de relations, à soi-même, aux autres et à la société.

En Afrique, continent considéré comme le berceau de l'humanité, les arts vivants sont l'objet d'une longue et riche histoire. Ils sont profondément enracinés dans la culture, la religion et la vie quotidienne de diverses sociétés africaines. Des genres traditionnels oraux, tels le conte ou des pratiques tradi-modernes comme la danse, la musique, le théâtre, la performance et les arts du spectacle, sont tous des formes d'expression artistique généralement utilisées pour célébrer, guérir, instruire et divertir les populations africaines. Toutefois, malgré la pertinence de leur intervention aussi bien dans le sacré et le profane ou dans le sérieux et le ludique ; en dépit, également, de la place qu'ils occupent dans les industries culturelles et créatives, les arts vivants demeurent mal cernés et peu valorisés par les pouvoirs publics et, partant, dans l'imaginaire collectif.

Un ouvrage collectif sur le thème « **Arts vivants et société en Afrique** », viendrait soulever des réflexions, notamment, sur leurs esthétiques particulières et collectives, ainsi que sur leurs fonctions sociales. Les réflexions se sont orientées sur les enjeux actuels des arts vivants, en termes de développement de l'Afrique. Dans la même veine, il a été question d'examiner les arts vivants dans leur ancrage avec le développement économique, social et culturel des sociétés africaines.

SOMMAIRE

LE THEATRE IVOIRIEN ET LA COLONISATION : LE REFLET DU NOUVEAU CONTEXTE SOCIAL

Hermann Guy Roméo ABE, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), (Abidjan-Côte d'Ivoire). **P. 1- 11**

ERNESTO DJEDJE : CONTRIBUTION D'UN ARTISTE A L'ESSOR DE L'INDUSTRIE MUSICALE IVOIRIENNE

Kouadio Félix ATTOUNGBRE, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action culturelle (INSAAC), Abidjan-Côte d'Ivoire. **P. 12-25**

TRAITS STYLISTIQUES ET ESTHETIQUES DE LA GUITARE DANS LA MUSIQUE AHOSSI DES AGNI DE COTE D'IVOIRE

Koumi Christian KOUAME, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC). **P. 26-39**

UN MONDE SANS MUSIQUE

Mossou Hyacinthe DJOTTOUAN, Enseignant-Chercheur, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, (INSAAC), Abidjan-Côte d'Ivoire **P. 40-53**

LA DYNAMIQUE DE L'ESPACE DANS LA REINE ET LA MONTAGNE DE MAURICE BANDAMAN

Amadou COULIBALY, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC). **P. 54- 63**

LA POLITIQUE DE REPOSITIONNEMENT DU THÉÂTRE IVOIRIEN

François Tchoman ASSEKA, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) Abidjan-Côte d'Ivoire. **P. 64-74**

PROBLÉMATIQUE DE LA PROMOTION DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES EN AFRIQUE : CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE

Aké Marx AHOUNÉ, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action culturelle (INSAAC), Abidjan -Côte d'Ivoire. **P. 75-85**

LA POÉSIE DE SENGHOR AU SERVICE DES ARTS VIVANTS

François Kopoin KOPOIN, Université Félix-Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire **P. 86-99**

REGGAE ET HUMANISME : UNE CONVERGENCE ENTRE MUSIQUE ET PHILOSOPHIE AU REGARD DE LA DISCOGRAPHIE DE TIKEN JAH FAKOLY

Dieudonné Brou KOFFI, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action culturelle (INSAAC).

P. 100-113

THÉÂTRALITÉ ET SPIRITUALITÉ DANS LE LAGADIGBEU, DANSE RITUELLE FUNÉRAIRE EN PAYS BÉTÉ (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

Zibé Nestor YOKORE Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), Abidjan-Côte d'Ivoire

P. 114-122

UN MONDE SANS MUSIQUE

Mossou Hyacinthe DJOTTOUAN

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
(INSAAC)
Abidjan-Côte d'Ivoire

RESUME

La musique est, au-delà de toutes définitions, une réalité qui fait corps, tel un compagnon, avec l'être humain. Il ne peut s'en défaire car, elle émane de lui. La musique est, en effet, le fruit de l'expression, à la fois, culturelle et cultuelle de l'être humain. Elle fait partie intégrante de toute société et civilisation où elle jouit d'une omniprésence dans tous les domaines de la vie. Dans sa pratique, la musique se présente comme une fête des sons, une noce d'accords, un concert – voire un concile – de timbres et de rythmes, une floraison d'émotions, une moisson de vibrations, tout un unisson d'harmonies, [qui plus est, un langage universel à travers lequel] le silence de la parole est comblé par le son. (VALÉRY P., 1928, 4). Vu son immixtion profonde dans l'existence de l'être humain et par ricochet, dans la vie d'une société, la musique apparaît, à l'instar de la science, comme une utilité ou une denrée incontournable et vitale à l'humanité. Cependant, son abus et son mauvais usage laissent à imaginer qu'un monde sans musique paraîtrait meilleur.

ABSTRACT

Beyond all definitions, music is a reality that is at one with the human being, like a companion. It's an inescapable part of him, because it emanates from him. Music is, in fact, the fruit of both cultural and cultic expression. It is an integral part of every society and civilization, and is omnipresent in all areas of life. In practice, music is, according to P. Valéry (1928,4), "a festival of sounds, a wedding of chords, a concert - even a council - of timbres and rhythms, a flowering of emotions, a harvest of vibrations, a whole unison of harmonies, [what's more, a universal language through which] the silence of speech is filled by sound".

Given its profound involvement in human existence and, by extension, in the life of a society, music, like science, appears to be an indispensable and vital utility or commodity for humanity. However, its abuse and misuse suggest that a world without music would seem a better place.

INTRODUCTION

Plus qu'un art, la musique est un fait social inhérent à toutes les civilisations humaines, c'est-à-dire, une expression humaine universelle qui fait partie intégrante de toute société. Cela explique son omniprésence dans tous les domaines de la vie. De son statut d'accompagnateur indéfectible de l'Homme, la musique a gagné, semble-t-il, et continue de gagner l'esprit de l'homme qui, lui non plus, n'est pas resté insensible à l'expression musicale, toutes formes confondues. C'est ce qui justifie, d'ailleurs, la vaste littérature qui lui est consacrée.

A la confrontation de cette pléthore d'écrits dédiés à la musique, l'on peut se rendre à l'évidence du rôle qu'elle joue dans la société, mais aussi, et cela sans nul doute, de l'intérêt que l'humanité voue à la musique. Cette complicité entre la musique et l'homme nous interpelle, d'une part, sur la place qu'occuperait la musique dans l'environnement psychologique, social et culturel, pour se définir comme une exigence, une denrée incontournable et vitale à l'humanité et, d'autre part, nous questionne sur une probable nécessité d'un monde sans musique. La réponse à ces deux préoccupations guidera la démarche de notre réflexion.

I. LA MUSIQUE, UNE NECESSITE VITALE POUR L'HUMANITE

Pour toute personne lambda, quel qu'en soit la race ou la civilisation, la musique n'est pas un phénomène dont l'action peut passer inaperçue. Elle est présente, dans le passé, le présent et l'avenir. Cette présence continuelle dans le temps et l'espace suscite l'interrogation suivante : quel rôle la musique joue-t-elle dans une société ?

1. LE ROLE DE LA MUSIQUE DANS LA SOCIETE HUMAINE

La plupart des théoriciens, qui ont spéculé sur la musique, ont conclu leurs travaux, presque à l'unanimité, sur les bienfaits de cet art. C'est ainsi que

Pour Nietzsche, qui a parlé magnifiquement de Bach ou de Mozart, la musique n'a pas seulement une importance esthétique dans le cadre de la culture et des valeurs positives de la vie. Pour lui, la musique est partie intégrante de l'essence de la vie, elle exprime la vie en soi, dans sa perfection, elle est la joie du corps, le jeu des passions, la belle humeur (Heiterkeit) donnée aux sens ». (BLONDEL E., 2001, résumé).

Car, selon lui, à la suite de Schopenhauer, la musique est la véritable langue universelle, partout comprise, qui dit le monde, mieux que les mots ne peuvent exprimer, en ce sens qu'elle révèle la réalité plus profondément du monde que tout autre mode d'expression. (BLONDEL E., 2001, p. 4).

Pourquoi pratique-t-on la musique ? La réponse à cette question découlerait du constat suivant : Tout le monde convient que la musique est partout présente dans l'existence de l'être humain et plus encore celle de toute société humaine. Cependant, sa pratique ou son écoute dépend des finalités que l'on se fixe en s'adonnant à cette expression artistique.

Il paraît intéressant et même curieux de savoir que dans presque toutes les civilisations ou cultures, quel que soit la génération, les finalités de la musique se rejoignent. En effet, toute pratique ou consommation musicale répond à un besoin soit ludique (se recréer), ou utilitaire : thérapeutique, religieux, guerrier, pour travaux champêtres ou domestiques. Sa pratique est, également, liée à d'autres circonstances telles le berçage, le piégeage, la chasse, la pêche, le mariage, le culte des jumeaux, le culte des esprits, l'initiation, la conjuration de mauvais sort, la naissance, le baptême, le deuil, etc. Son caractère utilitaire est attesté dans quasiment toutes les communautés humaines à travers le monde. Il est, par ailleurs, avéré que, quel que soit le besoin auquel elle répond, l'activité musicale est intimement rattachée à la vie de l'Homme et à celle de l'humanité toute entière (DJOTTOUAN M. H., 2017, P. 1).

Dans notre démarche, nous situerons l'activité musicale selon la conception du monde occidental et moderne d'une part, et, d'autre part, selon celle des cultures de l'oralité.

1.1.1 L'ACTIVITE MUSICALE DANS LA CULTURE MODERNE OCCIDENTALE

Dans la culture moderne occidentale, l'activité musicale est, généralement, plus axée sur l'écoute, qu'elle soit passive ou active. Ayant intégrée le quotidien de l'homme, la musique est écoutée partout où l'homme se trouve : dans les supermarchés, dans le transport, à la gare, dans la rue, à la maison, dans les lieux de sport, à la plage..., à travers plusieurs canaux, entre autres, la radio, la télévision, les lecteurs multimédias, le téléphone portable, etc.

Cette musique, écoutée en longueur de journée, est consommée, selon les cas, pour accompagner, meubler le temps ou soutenir les états d'âme, les joies, les peines, les tristesses et les souvenirs. Elle aide à l'équilibre émotionnel, sentimental ou affectueux. C'est, en effet, un excellent moyen d'expression, de détente, de relaxation, de motivation au sport. Elle favorise la bonne réflexion et occasionne également des moments de rencontre entre amis.

Dans l'écoute ou la pratique, l'activité musicale a un écho assez diversifié dans la vie de l'homme. De nombreuses études accordées à la musique lui ont, effet, révélé d'immenses qualités qui justifient son écoute. Ainsi, donc :

- Ecouter la musique, avec des écouteurs, permet d'éviter ou se mettre à l'abri des mauvais bruits ou de lutter contre les diverses agressions sonores tels que les klaxons des automobiles, le grincement des pneus ou des rails, les vacarmes dans les rues, etc.

- Ecouter la musique, permet aussi, d'évacuer les mauvaises émotions.

- L'écoute et la pratique de la musique interviennent dans les soins médicaux pour la prise en charge de certaines pathologies. Il s'agit, ici, de soigner et guérir par la musique, exprimé sous le vocable de « musicothérapie » ou thérapie par la musique.

- Dans Futura, un magazine de santé paru le 25 septembre 2017, la biologiste – journaliste Marie-Céline RAY affirme qu'écouter de la musique peut aider à réduire l'anxiété, la douleur ou à se motiver pour faire du sport. Selon elle, la musique agit sur le système de récompense du cerveau et stimule la libération de dopamine qui fait se sentir bien et même mieux.

L'attitude d'écoute place, ainsi, l'homme dans la position de consommateur de produits musicaux. Ces agents consommateurs subissent l'influence et les effets de la musique.

Contrairement à cette catégorie de consommateurs, il y a ceux pour qui, l'activité musicale porte sur la pratique d'un instrument de musique ou du chant. Cette catégorie de personnes, pareillement, vante les bienfaits de la pratique musicale qui, selon plusieurs études, contribuerait à assurer une parfaite motricité et un bon équilibre du corps, une autonomie impeccable des sens et des membres. Selon le professeur Paul AHOLI, agrégé de pédiatrie et Professeur émérite de la faculté de médecine d'Abidjan, Côte d'Ivoire, dans une conférence prononcée lors des festivités, marquant les 125 ans de l'église catholique Saint Pierre Claver de Bonoua, la prise en charge, à bas âge de l'enfant, en éducation musicale en général et, spécifiquement, dans l'apprentissage d'un instrument de musique, favorise le développement et l'équilibre sensoriel, émotionnel, physique et intellectuel de celui-ci. En d'autres termes, un enfant qui pratique les arts se développe mieux sur tous les plans que celui qui n'en pratique pas. En conclusion, la pratique musicale exerce une influence très bénéfique sur l'enfant. C'est ce que confirme Emmanuel BIGAND dans une interview réalisée par Suzana KUBIK pour France musique sur le thème : ''La musique a une importance fondamentale dans l'évolution de l'humanité'', quand il précise que « *les études qui ont été faites sur le développement des acquisitions chez les enfants, [relèvent que la pratique musicale, indépendamment d'autres facteurs tels que le milieu socio-culturel des enfants, est la cause directe de la facilité d'acquisition* ». Il conclut en disant que cela vient du fait que la musique est une activité qui engage complètement le cerveau. Même son de cloche pour Doriand PETIT qui soutient que

La pratique d'un instrument permet ainsi le travail de la mémoire, de la concentration et logiquement de l'écoute (qui permet notamment une meilleure compréhension des accents et des intonations, ce qui est utile pour l'étude de langues (étrangères). De plus, l'apprentissage des plus jeunes leur apprend la notion d'investissement, puisqu'il faut travailler l'instrument régulièrement, et celle de la persévérance.

Il est, autant, avéré que, l'activité musicale détient l'extraordinaire pouvoir de plonger l'homme dans le passé (souvenirs de tels événements ou de telles étapes de la vie), le faire vivre dans le présent et même, le projeter dans un avenir imaginaire.

1.2 L'ACTIVITE MUSICALE DANS LES CULTURES AFRICAINES

Au sein des communautés de culture orale en générale et particulièrement les communautés traditionnelles africaines, l'activité musicale est essentiellement orientée vers la pratique d'un instrument ou celle du chant à travers la danse. La musique, dans ces cultures, répond toujours à une préoccupation autre qu'esthétique, sociale, religieuse ou culturelle. Elle n'est, donc, jamais considérée comme une fin en soi, en ce sens « *qu'elle est partie intégrante d'un ensemble social au sein duquel elle assume une fonction précise et indispensable. Fonctionnelle, la pratique musicale ne peut être utilisée en dehors de son cadre socio-culturel* » (AROM S. 1988, p 177).

Dans ces sociétés de tradition orale, l'activité musicale contribue à l'élaboration des rituels, à l'éclairage du sens des pratiques et est, dans la plupart du temps, déterminante dans l'organisation sociale et culturelle des peuples qui les pratiquent. Elle contribue, de ce fait, à la

compréhension des systèmes symboliques qui l'ont vue naître. (DJOTTOUAN M. H, 2017). Autrement dit, tout dans la musique est porteur de message de par sa représentation à la fois sonore et symbolique, deux caractéristiques fondamentales qui concourent à la compréhension des valeurs socioculturelles, idéologiques et philosophiques des peuples. Toujours, selon (DJOTTOUAN, M. H., 2021), la pratique musicale est l'expression de la pensée collective d'une communauté et, par conséquent, tout acte, tout signe ou symbole est porteur de signification pour éclairer et faire comprendre cette pensée. En effet, régi par des lois naturelles, le phénomène sonore ne devient musique qu'à partir de son inscription dans une morphologie et une syntaxe et que toute création musicale implique de concevoir le rapport entre la nature et la convention (DONEGANI J. M, 2004 – 3).

1.3 LA MUSIQUE : UNE NECESSITE.

Parler de la nécessité de la musique revient à évaluer le degré de son utilité et de son apport à l'homme d'une part et, d'autre part, considérer les conséquences de ses relations dans l'équilibre de la société.

1.3.1 LA MUSIQUE ET L'HOMME

La musique, indispensable à la vie, est celle qui est révélatrice du monde, c'est-à-dire, la musique qui définit la vie, la musique qui exprime le fond et la perfection de la vie.

La littérature sur la musique nous révèle que la musique est une bande sonore (Martin SCORSESE) et mieux, la bande originale de la vie (Michael JACKSON). Elle est présence, voire, existence, dans le sens pur du terme, car, elle est perçue dans le soupir du roseau, présente dans le bouillonnement du ruisseau, manifeste en toutes choses.

La musique est vitale à l'homme, parce qu'elle participe de l'essence et de l'expression de la vie.

L'Homme, est un être vibrant, donc, sonore. C'est ce que Marie-Louise AUCHER, inventeur de la psychophonie, dans une approche physique, psychologie et spirituelle du son, essaie de démontrer dans son ouvrage *L'homme sonore*. En réalité, nul ne peut restituer ce qu'il ne possède ou traduire ce dont il n'a pas connaissance. Aussi, le pouls, le battement du cœur et les mouvements du corps sont la manifestation du rythme en l'homme. Les sons émis qui se modèlent en mélodie, sont la résultante de la vibration des cordes vocales de l'homme. L'expression chantée traduit le désir, voire, le besoin de l'homme d'extériorise le sonore qui est en lui. Le sonore, ou mieux, la musique est inséparable de l'être humain. L'un ne peut exister sans l'autre. Sans l'homme, il n'y aurait pas de musique et sans musique, il n'y aurait pas de vie en l'homme. D'aucuns diront qu'il y a de la musique dans la nature (le roseau, le ruissèlement de l'eau, la brise des feuillages ...), mais que serait ce sonore s'il n'y avait pas l'homme pour l'apprécier culturellement en tant que musique ? L'homme crée la musique et la musique rend l'homme heureux. Elle est source de joie et gaîté du corps et des sens. Aussi, en est-on arrivé au point où, prétendre vivre dans un monde sans musique, serait impossible, voire, utopique.

1.3.2 LA MUSIQUE ET LA SOCIETE

Présente, partout, dans la vie de l'homme, il semble difficile de se passer de la musique. Voyons les multiples raisons qui peuvent nous éclairer.

A l'occasion de la fête de la musique, édition 21 juin 2019, le journal d'information Kirinapost a tendu le micro à des artistes musiciens, acteurs culturels ou simples mélomanes à propos de la possibilité d'un monde sans musique. Tous, unanimement et dans une ardeur patrio-musicale, ont exprimé, au travers de comparaisons métaphoriques, que la musique est un principe vital, une expression réelle et réaliste sur quoi est fondé le monde. Ainsi, retenons-nous que :

Selon Alune Wade, artiste musicien (African Fast Food est son dernier album) : « *un Monde sans musique, c'est une guitare sans cordes* ». Quant à Abdoulaye Diabaté, Pianiste, il soutient « qu'un monde sans musique serait un monde irréaliste, un monde dépourvu de sentiments ». Pour Cathy Crussy du Plessis, Journaliste (Vox Africa), « *la musique, c'est le pouls d'une culture ou d'une société. Sans elle, la vie aurait un encéphalogramme plat* ».

De son côté, Yannick Philip, amoureux de la musique, estime que « *la musique, c'est l'évasion. De ce fait, un monde sans musique serait un enfer* ». Cheikh N'doye, Bassiste - Roi du Fulani Bass (Son Of Africa, son dernier album), considère la musique comme « *un mode de vie en soi. Parce qu'on l'écoute au réveil, en voyage, au travail, avec nos amis et notre famille* ».

En assimilant la musique au phénomène sonore ambiant, Mouhamadou Falilou Ndiaye, Etudiant et pro des rétros - Spécialiste des musiques anciennes, estime, quant à lui, que « *sans musique, le monde n'aurait juste pas sa raison d'être* ». Et ce n'est pas Camille Lomey, Manageuse & Productrice, qui en dira le contraire lorsqu'elle substitue la musique à la faune et à la flore, composantes indispensables à l'équilibre de l'écosystème naturel, pour conclure que « *sans la musique, le monde serait triste et dépourvu d'énergies positives* ». C'est le même son de cloche, du côté de Maître Diokhané, avocat des Arts, mécène et collectionneur d'art, qui compare la musique à la nature quand il dit ceci : « *La nature est le plus grand et le meilleur ensemble musical. Peut-t-on imaginer la vie sans la nature* » ?

Aisha Deme (Ingénierie culturelle Siriworo), elle aussi, assimile la musique à une fibre de cohérence. Ainsi, estime-t-elle « *qu'un monde sans musique serait un monde à qui manque un facteur essentiel de cohésion et d'harmonie sociale, un monde démunie de ce lien indéfectible entre toutes les races, toutes les cultures* ».

P. Valéry (1928, 4) n'a-t-il pas défini la musique comme étant « *une organisation harmonieuse, pareille à une fête des sons, une noce d'accords, un concert – voire un concile – de timbres et de rythmes, une floraison d'émotions, une moisson de vibrations, tout un unisson d'harmonies* » ? Aussi, pour corroborer les propos de P. Valéry, Mohamed Sow, Critique d'art, considère que sans musique, le monde serait comparable à un univers de bruits, de cacophonies et d'incohérences.

Pour la chanteuse Baaria Sara, « *une vie sans musique est impossible à imaginer, car elle est présente partout et ses sonorités nous animent. La musique, c'est la vie* ». Il en est de même pour Jean Philippe Rikiel (Pianiste auteur-compositeur) selon qui,

Imaginer un monde sans musique, c'est lui ôter ce qu'il y a de plus utile et de plus indispensable qui soit, c'est-à-dire les sons. Car la musique est la chose la plus utile et la plus indispensable qui soit dans le monde. Cependant, si par extraordinaire, cela s'avérait, ce sera infernal d'y vivre.

La musique joue un rôle important dans l'organisation des liens sociaux. En tant que fait de société, elle favorise des interactions entre les hommes. En effet, vivre un concert ensemble et surtout, jouer ou chanter dans un orchestre ou une chorale permet d'améliorer les capacités d'intégrations et d'adaptations. La pratique collective brise les barrières sociales et raciales tout en favorisant le rapprochement entre les membres.

L'expression musicale se dévoile comme un puissant canal par lequel, l'homme entre en contact avec Dieu et les divinités. Et dans bien de sociétés (nomades ou de tradition orale), elle était considérée comme un des supports de mémoire et outils de transmission de l'histoire du peuple aux futures générations. C'est, effectivement, au travers des corpus chantés et des matériaux sonores qu'étaient transmises les traditions et les connaissances qui attestent de l'identité du peuple.

Il ressort, clairement, de cette analyse, que la musique peut être comparable à une montagne. Chacun l'approche et l'apprécie selon son éducation sociale, intellectuelle, religieuse ou militaire. La musique est une expression plurielle et, par conséquent, témoigne de la diversité des expressions culturelles. Aussi, toute absence de musique équivaut à l'absence de la culture, en ce sens que les préférences et les dégoûts de chaque être vivant, en matière de musique (genres, styles, compositeurs et techniques), vont de pair avec sa psychologie et son histoire personnelle ; mais ils sont, également, fonction, plus largement, de sa représentation du monde, de ses choix idéologiques, philosophiques et culturels.

De ce fait, l'on peut considérer un monde sans musique comme un monde sans fondements (historique, humain, social et culturel), un monde sans repères. Un monde sans musique serait reniement de l'homme, si non, qui l'aurait produite ? Ce serait, également, reniement de soi, parce que, bien entendu, la musique fait prendre conscience à l'homme qu'il est un être vivant et sonore au travers de ses vibrations intérieures. Une vie sans musique est, enfin, un renoncement à la nature et par conséquent, renoncement à dieu.

Selon le grand écrivain américain Henri Mailler (TREMBLAY M. 2023), la musique, c'est l'ouvre-boîte de l'âme. En d'autres termes, « *si on veut connaître un peuple, il faut écouter sa musique* » a renchérit Platon (infos). Même son de cloche pour Confucius (Citations) qui affirme que « *si tu veux juger des mœurs d'un peuple, écoute sa musique* ». C'est pourquoi,

Ne plus avoir envie de chanter dans sa langue, c'est se condamner à ne plus rêver dans sa propre culture. C'est se condamner à ne plus rien apporter à la grande table des nations lorsque chacun est convié à partager un plat en entonnant un refrain de chez lui (TREMBLAY M. 2023).

Selon TOURE L. (2023, 249), « *on peut dire sans se tromper qu'ils [les chants, voire la musique] constituent le support mémoriel* ». En d'autres termes, il rejoint DJOTTOUAN H. (2021) pour dire que la musique est un moyen d'expression de la pensée collective des peuples de tradition orale. Cette dimension de la musique est relevée par Nic ULM, dans son article « **Et la musique créa l'humanité** » paru dans le magazine **Le Temps**. En effet, dans le paragraphe intitulé **la**

connaissance chantée, ULMI précise que « *le chant semble [...] avoir été, avant l'écriture et de manière plus efficace que la simple mémorisation, le premier moyen de stocker et de transmettre de l'information* ». Il veut insinuer, par-là, qu'au travers de la musique, l'on peut fixer et codifier des événements, des faits constitutifs pour une société. D'ailleurs, en évoquant la notion du comportement émergent dans la connaissance chantée, ULMI veut mettre en évidence la participation de l'ensemble des membres du groupe pour reconstituer les informations codifiées, une chose dont un individu seul est incapable. Cette activité de reconstitution des informations codifiées au travers de la musique (le chant) constitue, à n'en point douter, une des formes primaires, fut-elle, de communication qui a joué un rôle essentiel dans la survie des peuples. C'est ce que Levman (1992, p. 165) confirme quand il dit que « *la musique est apparue comme une forme prélinguistique et spontanée de la communication destinée à l'augmentation des chances de survie* ».

Au vu de ce qui précède, nous pouvons, à ce stade de notre étude, dire qu'en considération de la place qu'elle occupe dans la vie de l'Homme, il apparaît évident la musique est réellement une nécessité vitale et indispensable pour toute société humaine.

II. UN MONDE SANS MUSIQUE ?

Tout a été dit du bien et des bienfaits de la musique. Toutefois, l'on a passé sous silence, ce qui pourrait motiver l'option d'un monde sans musique. Evidemment, tout, dans l'activité musicale ne peut, absolument, pas être coruscant. En effet, à l'image de toute activité humaine, certaines facettes de la pratique musicale ont contribué à faire naître des antinomies envers la musique. De quoi s'agit-il ? Et qu'est-ce qui en serait les causes ?

Il est évident que la présence de la musique dans l'environnement et le quotidien de l'homme n'est pas un problème. L'écoute ou la pratique de la musique, non plus, n'est pas un souci en soi. Les finalités de la pratique ou de l'écoute de la musique ne sont pas sources de problème, bien au contraire, elles sont bénéfiques à l'existence de l'être humain et à l'équilibre de la société. Étant donné la place très fondamentale de la musique dans la vie de l'être humain et du rôle déterminant qu'elle joue dans la société, il apparaît difficile de trouver une justification à la nécessité d'un monde sans musique.

Cependant, si l'option d'un monde sans musique pourrait paraître meilleure, c'est que, quelque part, il y a quelque chose qui cloche. Où, donc, résiderait le problème, jusqu'à vouloir préférer un monde sans musique ?

1. L'AUTRE FACE DE LA MUSIQUE

1.1 LE CONTEXTE OCCIDENTAL

Malgré tous les bienfaits rapportés sur l'activité musicale, la littérature et certains faits révèlent que, la musique peut être un symptôme de décadence de l'être humain dans bien de situations. En voici quelques-unes.

D'abord, la musique a la capacité d'éloigner l'être humain de ce qu'il y a d'originel et de réaliste. En réalité, tant qu'expression sonore, la musique est envahissante, en ce sens qu'elle a tendance à occuper tout l'espace dans l'environnement de l'homme et à l'intérieur de celui-ci, sans même accorder au silence l'espace qui lui revient. De ce fait, le silence qui, lui aussi,

occupe une importance capitale dans l'existence humaine, est devenu, par moments, une denrée très rare, du fait de l'envahissement sonore. C'est ce que relève GABOR Csepregi (2012, p. 40) quand il précise que « *ce silence, celui des champs ou de la rue lointaine, offre un tissu sonore d'une richesse sui generis, révélatrice du lieu, au même titre que l'odeur qui en émane* ».

Ensuite, la musique a le fâcheux pouvoir d'ôter une part de leur personnalité, à certains endroits où elle est diffusée. (GABOR C., 2012, p. 40). Par exemple, diffuser la musique dans des lieux publics (au marché, à la gare, dans une salle de sport, dans le transport en commun ...) est intolérable parce que l'on ne peut pas l'écouter « *avec la plus extrême attention, de toute son âme et de tout son corps* ». (GABOR C. : 2012, p. 40.).

De toute évidence, ces endroits sus cités ont, chacun, une particularité qui les caractérise, une chaleur, une ambiance (le bruit, les bavardages, les clacksons de voiture et même le vent ou la brise légère de la campagne) qui permettent de se sentir présent dans le lieu. Nous pouvons paraphraser GABOR pour affirmer que chaque lieu est unique en son genre et, selon ses caractéristiques, chaque endroit offre un tissu sonore particulier d'une richesse *sui generis*, révélatrice du lieu.

Diffuser, donc, de la musique dans ces lieux, suppose la juxtaposition de deux atmosphères opposées, devant lesquelles l'homme se trouve embarrassé. Dans une telle situation, la musique prend toujours le dessus, détournant, ainsi, l'attention de l'homme de l'ambiance originelle. Cette rupture opérée par la présence « superposée et imposée » de la musique dans un lieu déjà chargé de son climat ou son tempérament, est, par conséquent, de nature à perturber, psychologiquement l'homme.

Ainsi, GABOR (2012) suggère-t-il d'apprendre à vivre sans musique afin de pouvoir écouter et jouer des œuvres musicales. Cette suggestion semble être un paradoxe qui, pourtant, en dit long sur l'essence même de la musique sans laquelle, « la vie serait une erreur ». En invitant, par ailleurs, à dire non à la musique ambiante, celle, assimilée au flot du bruit débilitant, qui s'impose à l'environnement et dont l'on n'est pas maître, GABOR établit une différence entre un monde sans musique et un monde insonore, c'est-à-dire, sans murmures de ruisseaux, ni chant d'oiseaux et sans échos du vent. Ces bruits qui résonnent en nous, ceux qui nous entourent ou qui nous animent constituent la couche sonore ambiante, c'est du sonore sans âme. Ainsi, la musique ambiante qui s'impose à l'environnement et dont l'homme n'est pas maître, est celle que GABOR assimile au flot du bruit débilitant, bien plus à un dénuement sonore.

Parler de musique, c'est, donc, faire allusion au sonore vivant, éclosion et expression d'âme vivante et agissante. Il s'agit, bien évidemment, des musiques diffusées en longueur de journée dans les lieux publics, mais aussi, celles que l'on s'impose, soi-même, à travers l'écoute interminable, l'acceptation et la consommation de toutes sortes de « panade auditive » qui finissent par aliéner le consommateur.

De toute évidence, la consommation immodérée de la musique entraîne l'homme dans une sorte d'aliénation et de perte d'autonomie de soi car, selon Gabor (2012),

Les sons se détachent de leurs sources, traversent pour ainsi dire l'espace et le remplissent. Ce faisant, ils pénètrent en nous, nous absorbent, retentissent en nous. Ils ont valeur d'impulsion et nous invitent à vibrer à l'unisson avec eux. Ils nous saisissent, nous attirent dans leur mouvement et font de nous des participants. Ils ont aussi un « effet sociologique » (Erwin Straus) particulier : ils font naître un sentiment d'accord et de concordance.

En poursuivant son analyse vis-à-vis de sa position de vivre dans un monde sans musique, Gabor considère que la dépendance à la trop grande consommation de la musique serait la cause d'une défection de *« loisir d'être [soi-même] et de développer une vie intérieure riche, constituée d'idées, de fantaisies, de sentiments, de projets et de désirs de toutes sortes »* qui, assurément, entraîne des conséquences néfastes sur le train de vie. Aussi, pour pallier cette insuffisance, l'homme va-t-il se convertir à *« d'autres formes de distraction [telle que] les jeux vidéo, le téléphone cellulaire et, surtout, le lecteur de musique. Le contact avec ces appareils rend, à son tour, encore plus intense le sentiment de vide intérieur »*.

La conséquence de tout ce qui précède est que, pour Gabor, le fait d'accepter toutes sortes de musique, souvent pauvre et dénuée de valeur, sans prendre le temps de les écouter attentivement, d'en mesurer et d'en apprécier la portée environnementale et psychologique, est un signe, avant-coureur, de vie tumultueuse, d'esprit faible, de sens musical paralysé et abruti, de sensibilité atténuée et de compétence musicale atrophiée. Ce n'est pas Jacques ATTALI (Dicocitations) qui en dira le contraire, quand il affirme que *« Notre époque ne fait plus de musique. Elle camoufle par du bruit la solitude des hommes en leur donnant à entendre ce qu'elle croit être de la musique »* ; encore moins J. Jacques SCHUHL (Dicocitations), en renchérissant que *« beaucoup de musiques dans la vie sont là pour nous tromper »*.

Ainsi, donc, si un monde sans musique est une erreur, une utopie, nous pouvons affirmer, aussi, qu'un monde saturé de musiques ôterait au monde sa musicalité pour le plonger dans un chaos de bruits. De même, lorsque l'homme se laisse aliéner par la surabondance de musique pour se retrouver abruti et déconnecté de la société, il fait de la musique, une erreur pour le monde. L'orque la musique n'est pas servie ou diffusée là où il faut, aux moments qui conviennent, pour un public cible, elle est détournée de sa finalité et par conséquent, devient une utopie pour le monde. Quand l'activité musicale, censée apporter un bien-être à l'humanité, conduit les jeunes gens à la débauche, la délinquance et au suicide, elle devient une erreur pour l'humanité. De même qu'il existe la malbouffe, de même l'on peut parler d'une malmusique due à la quantité, la surprésence et au matraquage de la musique dans le quotidien de l'homme. Aussi, quand la musique, manne nourricière de l'âme se transforme en malbouffe et indigeste pour l'esprit, alors, elle devient une erreur pour la société.

1.2 CONTEXTE AFRICAIN ET SOCIETES DE L'ORALITE

En Afrique, la musique, de manière générale, n'est pas faite pour être écoutée, elle se pratique et se vit. La pratique musicale englobe toutes les activités qui se réalisent autour (la fabrication des instruments, la création des chants et des rythmes, les étapes d'apprentissage, l'organisation et l'exécution de la musique, les circonstances et les lieux de production, sans omettre l'auditoire, etc.). Dans ce processus de la pratique musicale, aucun des aspects n'est isolé et n'existe pour soi-même. Il y a, donc, musique, quand toutes les étapes prennent forme pour ne

donner qu'un seul corps que la conception occidentale présente sous le vocable " musique ". Une des caractéristiques de la musique dans les sociétés traditionnelles africaines et d'ailleurs est ceci : on ne peut pas la transporter sur soi, pour l'écouter et en jouir plus tard. C'est fort de cela que nous avons dit plus haut que dans ces civilisations, la musique se vit. Tous les acteurs de la pratique musicale la vivent, chacun à son niveau de production.

Son écoute est d'autant plus circonstanciée et momentanée, qu'elle ne peut, en aucune façon, être saturée et encore moins, agaçante. D'ailleurs, l'aspect acoustique des instruments de musique dans les sociétés de tradition orale rend la musique moins bruyante et presque intimiste, quel que soit la portée festive des certaines circonstances de sa production.

En somme, les nombreuses études consacrées aux musiques des sociétés traditionnelles entre autres, celles des africanistes, n'ont fait mention, nulle part, d'une quelconque aliénation de la musique sur la population.

La notion de " la musique accompagne l'homme dans son quotidien " n'a pas la même connotation en Occident, comme dans les sociétés traditionnelles africaines ou d'ailleurs. Le tableau ci-dessous permettra de mieux comprendre nos propos.

La musique accompagne l'homme dans son quotidien		
Conception occidentale	Conception des sociétés de tradition orale	
La musique adoucit les mœurs	La musique : moyen de communication	
On peut l'écouter partout : à la gare, en voiture, au sport, dans les supermarchés, à la radio ou le téléphone portable.	La musique est une activité circonstancielle ; sa pratique n'est jamais fortuite. Elle répond toujours à une préoccupation. Et donne des informations sur l'ensemble de la société.	
Son écoute est assujettie à la personnalité et au goût de chacun.	<i>Fonctionnelle</i> , elle n'est guère destinée à une quelconque utilisation en dehors de son cadre socio-culturel (AROM S. 1988, p. 177)	
Elle procure des émotions	Elle engendre des corrélations et des rapports métaphoriques entre elle, la vie, et les habits de la communauté (DJOTTOUAN H. 2016 ; 2017)	
	Elle est le trait d'union entre l'homme et le sacré : dieu, manne des ancêtres (DJOTTOUAN H. 2017 ; 2022)	
	Musique : moyen d'expression de la pensée collective des communautés. (DJOTTOUAN H. 2021)	

	Musiquer est une activité de survie, pour rester soi-même. (Gilbert ROUGET, 2004)	
--	---	--

Contrairement aux réalités de la pratique musicale dans les sociétés occidentales modernes, la musique, telle que pratiquée dans les sociétés de tradition orale d'Afrique ou d'ailleurs n'engendre, quasiment pas de situation malencontreuse, jusqu'à vouloir préférer son absence dans la vie d'une société. Qu'elle intervienne dans une cérémonie festive, rituelle ou funèbre, et quoi que sa pratique peut durer toute une nuit ou encore présente dans le quotidien de l'homme, la musique, chez les peuples de l'oralité, n'a jamais été une cause d'aliénation à abrutir et déconnecter un membre de la communauté. Ses finalités n'ayant jamais été détournées, parce que produite, toujours, là où il faut, au moment qui convient en vue d'assurer la cohésion de la communauté. La musique est et demeure une manne nourricière et digeste de l'âme et de l'esprit dans les sociétés traditionnelles africaines et d'ailleurs.

Par conséquent, l'activité musicale dans ces sociétés ne peut en aucune manière, être source d'utopie pour le monde, encore moins une erreur pour la société ou l'humanité.

Toutefois, il est important de faire écho de ce que, depuis plus d'une décennie, à la faveur de l'ouverture sur le monde occidental, les jeunes générations des pays africains, depuis les grandes villes jusque dans les hameaux les plus reculés, subissent la macabre influence des habitudes occidentales de la consommation de la musique. Ainsi, c'est au quotidien que l'on rencontre les jeunes, casques aux oreilles, écoutant de la musique en longueur de journée. Le phénomène le plus ahurissant est celui de la diffusion libre, sans gêne aucune et à grands décibels de la musique dans les restaurants-maquis-bars, les boîtes de nuit ou encore devant les commerces de tous genres. Cette profusion musicale incontrôlée occasion des nuisances sonores, détériorant et polluant ainsi, l'écosystème et la biodiversité.

En effet, selon une étude réalisée par La Maison du Lac de Grand-Lieu, intitulée **La pollution sonore et ses impacts sur la biodiversité**, il ressort que, le déluge de sonore anthropogénique que subissent les communautés urbaines et villageoises des pays non occidentaux, affecte, de façon ostentatoire, le système immunitaire et la capacité de reproduction, aussi bien de l'homme que de l'espèce animale. La pollution sonore environnementale serait, donc, la cause manifeste de la fuite et/ou la disparition de nombreuses espèces animales, affaiblissant ainsi, la biodiversité de certaines localités.

Quant à l'homme, pris en otage par sa trop grande consommation volontaire ou involontaire (exposition) de la musique, il est victime, très souvent, de perturbations de l'acuité auditive, et parfois de troubles psychiques et autres impacts négatifs sur la santé et le rendement au travail. Aujourd'hui, il est triste de constater que la jeunesse, dans sa grande majorité, adore et vit dans la musique bruyante, synonyme de cacophonie, de bruit, de désordre, de délinquance, d'insécurité et de tous les vices.

Le décor de l'activité et de la pratique musicale, tel que présenté, bien que reluisant et bienfaisant dans les sociétés traditionnelles africaines et d'ailleurs, expose la face cachée, celle des méfaits de la musique en milieux de jeunesse et qui plus est, font de cette noble activité

culturelle humaine, une erreur pour la société et l'humanité. Devant ce fléau dévastateur de la pratique musicale, ne serait-il pas tentant et propice de choisir de vivre dans un monde sonorisé de murmures de ruisseaux, de chant d'oiseaux et d'échos du vent, un monde de sonore ambiant, de sonore sans âme au détriment d'un monde de musique vivante, éclosion et expression d'âme vivante et agissante.

CONCLUSION

Vivre dans un monde sans musique, serait, manifestement, considéré comme une erreur, à cause des nombreux bienfaits que cette activité humaine procure à l'homme dans de nombreux aspects de son existence.

Il ressort, en effet, de cette étude, que la musique est un fait social et culturel, créé par l'homme pour en jouir de ses bienfaits. Sa manifestation est quasi quotidienne dans la vie de l'Homme, en ce sens qu'elle est sollicitée dans presque tous les domaines et activités de celui-ci, où elle intervient et joue un rôle non moins considérable, voire, indispensable dans son éclosion physique et intellectuelle, morale, sentimentale et émotionnelle, psychologique et psychique, sociale, sociologique et anthropologique.

Dans les sociétés de traditions orales africaines et d'ailleurs, son écoute et/ou sa pratique quotidienne intervient dans l'existence humaine, comme le ferment dans la transformation enzymatique des matières organiques. La musique, dans ces sociétés, remplit des fonctions à la fois rituelle, sociale, éducative, thérapeutique et artistique. Quel que soit la société ou même la civilisation, la pratique musicale est une réalité, qui plus est une nécessité sans laquelle, et selon la littérature qui lui est consacrée, le monde n'aurait pas de sens.

Cependant, nonobstant les qualités et les bienfaits qui lui sont révélés, l'activité musicale semble cacher des facettes qui ternissent son image. Au nombre des côtés négatifs de l'activité musicale, l'on a relevé la surprésence de la musique dans le quotidien de l'homme, laquelle souffre d'une mauvaise gestion de la part de l'homme. Parler de mauvaise gestion, c'est montrer du doigt les différentes déviations des finalités de la pratique musicale. En effet, toutes les fois que la musique, censée apporter du bien-être à l'homme, le conduit à une autre finalité autre que le bonheur, il y a problème. Par conséquent, la somme des déviations de la musique, dues à son mauvais usage, a fini par faire l'espoir d'une vie ou d'un monde où l'on vivrait mieux sans un quelconque sonore vivant, un monde qui [ferait] appel à une diversité de sonore ambiant, pour promouvoir des paysages sonores au service du bien-être de l'homme et de l'humanité.

BIBLIOGRAPHIE

AROM Simha, ALBÈRA, Philippe (dir.), Composition et perception, *in revue Contrechamps* n° 10, Éditions Contrechamps, L'Age d'Homme, Genève, 1988, pp. 177-198

- BLONDEL Éric, Sans musique la vie serait une erreur, « *Le Portique* » [En ligne], 8 | 2001, mis en ligne le 09 mars 2005, consulté le 12 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/leportique/212> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/leportique.212>
- DJOTTOUAN Mossou, « Musique du Fokwé, cérémonie guerrière chez les Abouré éhivè de Bonoua, un groupe ethnolinguistique en République de Côte d'Ivoire, Thèse unique de doctorat, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Abidjan, 2017, 522 pages.
- DJOTTOUAN Mossou, « Musique du Fokwé, un moyen d'expression de la pensée collective abouré éhivè de Bonoua », In *Man 'kuma, Revue pluridisciplinaire des Lettres, arts et sciences humaines* n° 01, Brazzaville, 2021, pp. 9-23.
- DJOTTOUAN Mossou, « Corrélations entre la pratique musicale et le peuple koulango : cas de la communauté villageoise de Torossanguéhi en République de Côte d'Ivoire », *Revue Nigérienne des Sciences Sociales* n° 3, Presses Universitaires de l'Université Abdou Moumouni, Niamey, 2022, pp. 173-186.
- DONEGANI Jean-Marie, Musique et politique : le langage musical entre expressivité et vérité, in *Revue Raisons politiques* n° 14, Éditions Presses de Sciences Po, 2004, pp 5 à 19.
- GABOR Csepregi, Pouvons-nous vivre sans musique ? « *Phares 12* », Québec, 2012, pp. 40-44.
- MILLER Henry, *Tropique du Capricorne*, Édition Le Livre de Poche, Paris, 1976, 411 pages.
- EMERY Schubert, Les fonctions fondamentales de la musique, *Musique et évolution*, Irène Deliège éd., Mardaga, 2010, pp. 35-46.
- TOURE Lamine, Le chant comme objet de connaissance d'une société : anthropologie de la mémoire collective des Manding de Casamance au sud du Sénégal, in *Zigblôbitha, Revue des Arts, Linguistique, Littérature & Civilisations*, vol. 01, n° 06, Édition Zigblôbitha, Université Peleforo Gon Coulibaly, Bouaké, 2023, pp. 249 – 268
- TREMBLAY Marc, Que penser d'un peuple sans musique ? In *journal Le devoir*, Editions Brian Myles, Québec, 2023, 4 pages